

# Pages de Profils



**L**a démographie régionale conserve pour sa spécificité une précocité des événements de la vie, de la naissance jusqu'au décès. Tendanciellement, elle se rapproche toutefois des caractéristiques nationales, hormis pour l'espérance de vie, qui présente un décalage de trois ans pour les hommes et de deux ans pour les femmes.

Après des débuts hésitants, le pacs s'est banalisé comme partout ailleurs, au point d'être une alternative au mariage. Ainsi dans la région, on a enregistré en 2007, 18 700 mariages et 6 700 pacs.

## **Bilan démographique 2007**

**Patricia Antonov-Zafirov**  
**Service Études et Diffusion**



## ÉVOLUTION DES ÉVÈNEMENTS DÉMOGRAPHIQUES DE LA RÉGION

Unité : nombre

	Naissances	Décès	Mariages
1990	59 753	36 712	21 663
1995	55 605	36 471	19 221
2000	57 538	35 684	22 604
2001	57 163	35 043	21 570
2002	56 304	36 519	20 319
2003	54 987	36 660	19 737
2004	55 561	34 588	19 329
2005	55 367	35 850	18 975
2006	56 638	35 493	18 850
2007 (p)	56 199	35 400	18 700

(p) Données provisoires.  
Source : Insee - État civil

Dépassant de 400 naissances la moyenne des cinq dernières années, le niveau des naissances de 2007 reste élevé.

### BON NIVEAU DES NAISSANCES 2007

Si les naissances de 2007 ont été inférieures de 400 à celles de 2006, le niveau demeure élevé. En effet, l'année 2006 avait été marquée par un nombre de naissances en nette hausse. La tendance régionale s'inscrit d'ailleurs dans un contexte national similaire [Graphique 1](#). De plus, les naissances survenues dans la région représentent 7,2% des naissances de la France alors que la part de la population se situe à 6,6%.

### LA FÉCONDITÉ RESTE SOUTENUE

Le niveau des naissances peut être qualifié de soutenu puisque le nombre de femmes en âge de procréer diminue depuis plusieurs années du fait de l'arrivée de générations moins nombreuses aux âges féconds. Ainsi sur une dizaine d'années, le nombre de femmes de 20 à 39 ans qui assurent environ 95% des naissances a diminué de 4% alors que dans le même temps, le nombre de naissances s'est maintenu.

L'indicateur conjoncturel de fécondité, image du nombre d'enfants qu'auraient 100 femmes selon les conditions de

fécondité de l'année, reste donc élevé. Il se situe à 202 pour 196 au niveau national et se rapproche du seuil de renouvellement des générations [Graphique 2](#). Dans un pays fécond au regard de ses voisins européens, la région se range parmi les plus fécondes de l'hexagone avec les Pays de la Loire, la Picardie et l'Île-de-France.

### NAISSANCES PLUS PRÉCOCES QU'EN MOYENNE NATIONALE

En dépit de la tendance à enfanter plus tard qu'avant, le Nord-Pas-de-Calais affiche toujours une précocité relative des maternités. Elle se traduit par un âge moyen inférieur d'environ un an par rapport à la moyenne nationale mais aussi par une part plus importante de bébés nés de mamans de moins de vingt ans : 4,5% des bébés de 2007 contre 2,5% en France métropolitaine.

Les mamans de l'an 2007 sont âgées en moyenne de 29 ans mais d'à peine 27 ans et demi s'il s'agit de leur premier enfant. L'âge des mamans de 2007 s'échelonne de 13 à 50 ans. Cette amplitude importante n'est atypique ni par rapport aux autres années, ni par rapport aux âges des mamans de France qui s'étalent de 12 à 54 ans en 2007. Mais ces âges extrêmes ne doivent pas cacher le fait que les naissances surviennent plus tard que par le passé.

L'âge moyen de la parturiente a ainsi progressé d'un peu moins d'un an en 10 ans. En 2007, 10% des mères sont âgées de plus de 35 ans, cette part a plus que doublé en 10 ans.

### LA MOITIÉ DES BÉBÉS NORDISTES NÉS EN 2007 SONT DES PREMIERS NÉS

Alors qu'au plan national, où les couples sans enfants sont relativement plus fréquents, 57% des naissances de 2007 concernent de nouvelles mamans, cette part n'est que de 51% dans le Nord-Pas-de-Calais malgré la relative jeunesse des femmes de la région. A contrario, 20% des enfants nés en 2007 ont procuré à leur famille le statut de famille nombreuse (3 enfants ou plus) si elle ne l'avait déjà. En France, où les familles nombreuses sont moins répandues, ce n'est le cas que de 15% des naissances de l'année [Graphique 3](#).

### DE PLUS EN PLUS DE NAISSANCES HORS MARIAGE

La part des enfants nés de parents non mariés, après être devenue majoritaire en 2006, augmente toujours puisqu'elle concerne 54% des naissances en 2007. La hausse s'établit ainsi à 9 points en 5 ans. Elle varie cependant fortement selon le rang de naissance de l'enfant. Ainsi environ un tiers des parents de premiers nés sont mariés contre environ 58% des parents d'un second enfant. La proportion atteint 65% pour les troisièmes et n'augmente plus que faiblement pour les enfants nés par la suite.

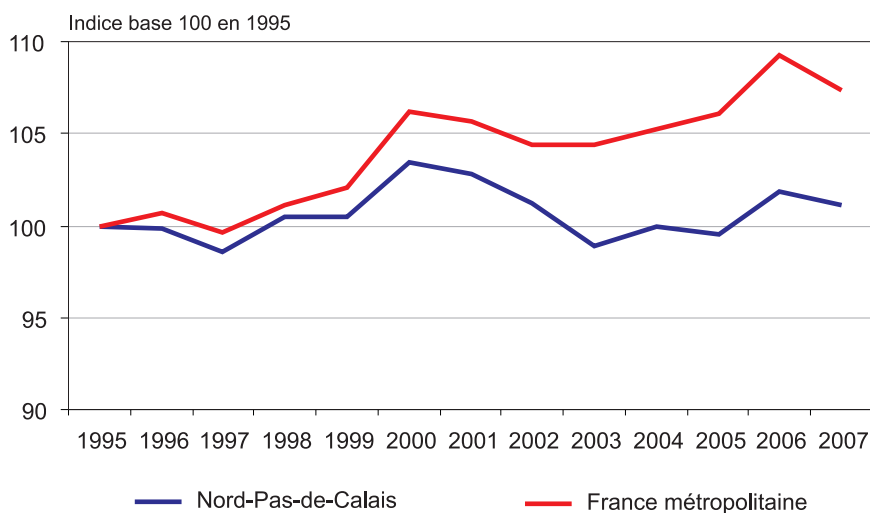
La part de plus en plus importante d'enfants nés de parents non mariés peut être mise en parallèle avec le recul du mariage.

L'étude des mariages ne correspond donc forcément à celle des unions puisque certains couples pouvaient déjà vivre ensemble avant d'officialiser leur union tandis que d'autres opteront à long terme pour l'union libre.

### DEPUIS LE PIC DE L'AN 2000, LES MARIAGES DESCENDENT EN PENTE DOUCE

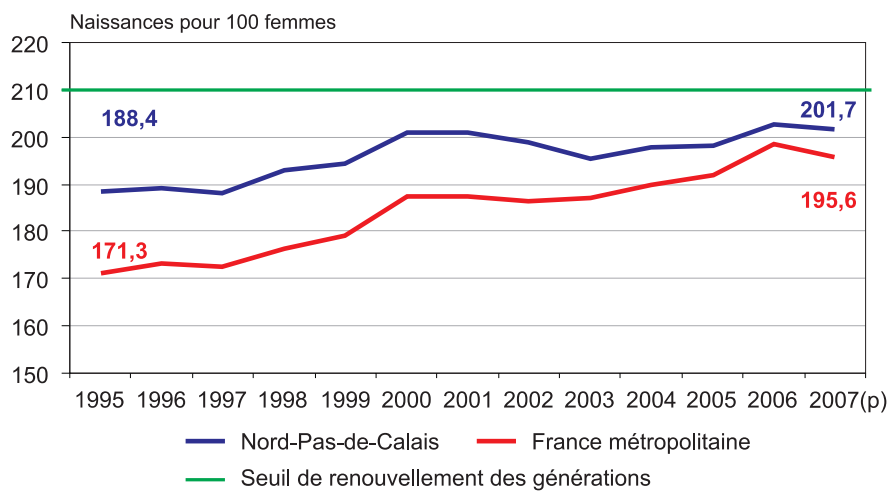
Au fil des ans, le nombre de couples à dire « oui » devant monsieur le maire diminue. En 2007, le mot a été prononcé par environ 18 700 couples soit 3 000 de moins en

### Graphique 1 : ÉVOLUTION DES NAISSANCES



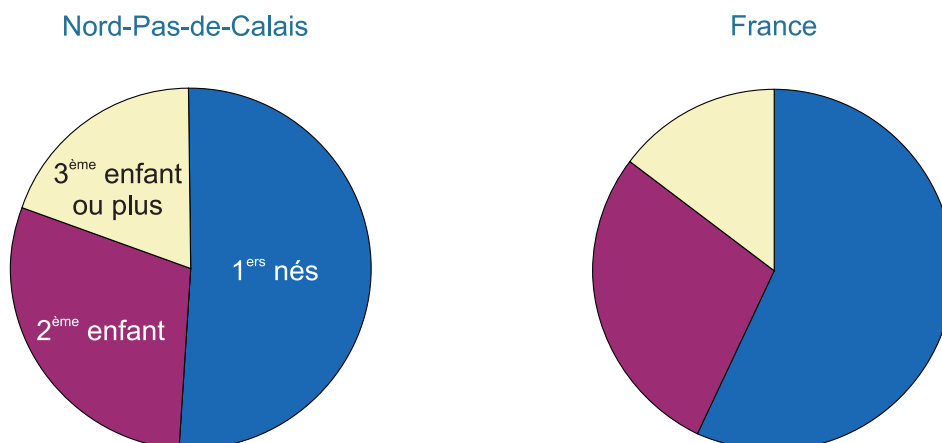
Source : Insee - État civil

### Graphique 2 : ÉVOLUTION DE LA FÉCONDITÉ



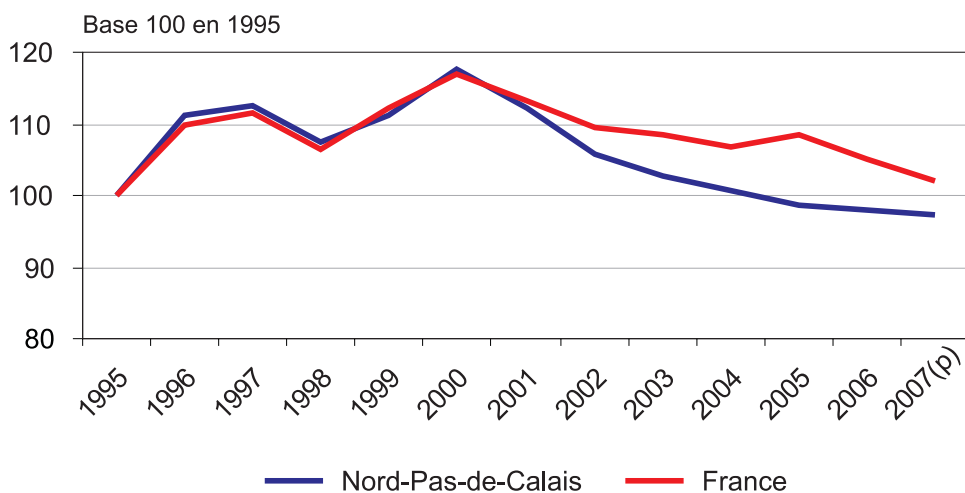
Source : Insee - État civil

### Graphique 3 : RÉPARTITION DES NAISSANCES DE 2007 SELON LE RANG DE NAISSANCE



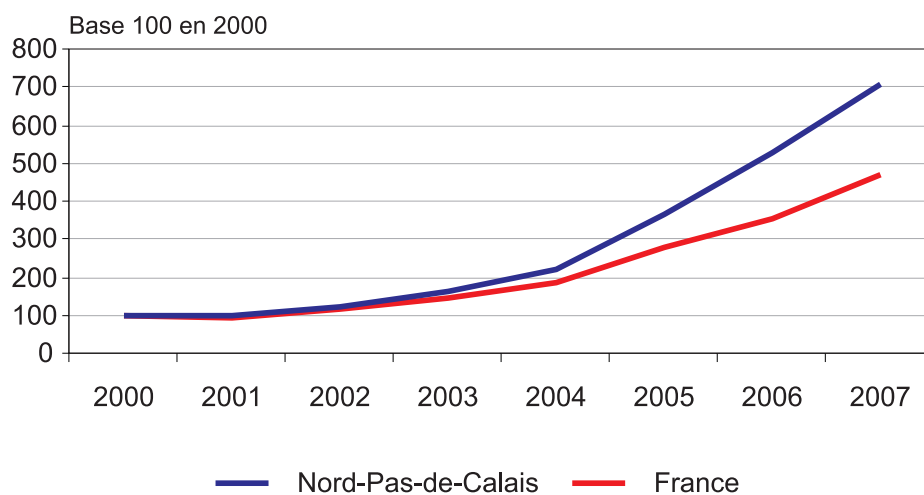
Source : Insee - État civil

### Graphique 4 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MARIAGES



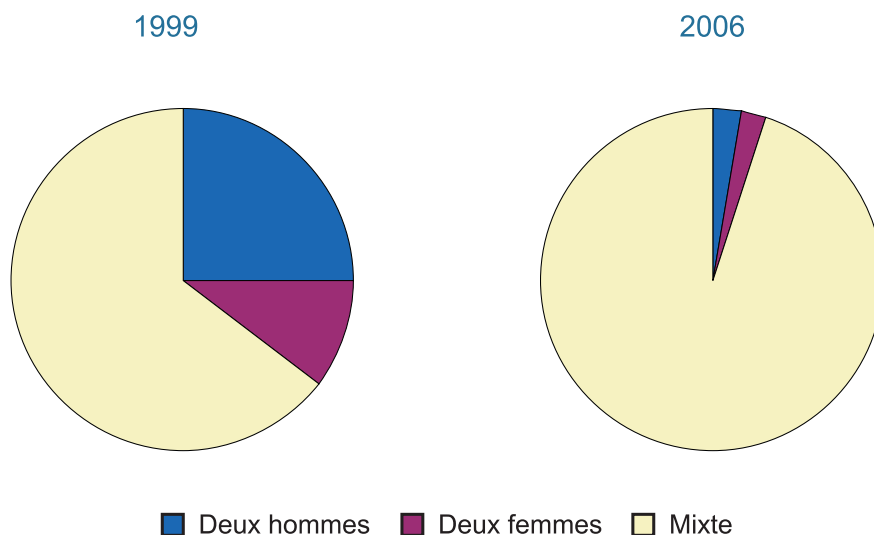
(p) Données provisoires.  
Source : Insee - État civil

### Graphique 5 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PACS




Source : Ministère de la Justice

### Graphique 6 : RÉPARTITION DES PACS PAR GENRE DANS LA RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS



Source : Ministère de la Justice

dix ans. La lente diminution du nombre de mariages s'inscrit dans un contexte national analogue .

## DES MARIAGES PLUS TARDIFS

En 2006, les unions de deux célibataires représentent 73% des mariages, leur part s'émousse lentement au profit de celle des remariages, puisqu'elle dépassait 75% au début des années 2000. Ces remariages survenant de fait plus tard dans la vie contribuent à faire augmenter l'âge moyen au mariage qui atteint globalement environ 31 ans pour les femmes et 33 et demi pour les hommes. D'autre part, le premier mariage survient plus tard dans la vie que par le passé, ainsi sur l'espace de cinq ans, l'âge moyen à la première union a-t-il augmenté d'un an. Pour les seules unions de deux célibataires, l'âge moyen s'établit ainsi 27 ans pour les femmes et près de 29 et demi pour les hommes. L'écart d'âge entre les époux varie fortement selon l'état matrimonial antérieur des époux. De l'ordre de deux ans pour les anciens célibataires, il monte à trois ans et demi en moyenne pour les remariés.

Toutes ces moyennes cachent des situations très variées puisque l'âge des mariés de l'an 2006 s'échelonnait jusqu'à 82 ans pour les épouses et jusqu'à 94 ans pour les époux. Le mariage de nonagénaires fait toutefois exception puisqu'il ne concerne qu'un homme dans la région.


Si certains ont choisi d'officialiser leur union par le passage à la mairie, d'autres couples peuvent choisir de faire reconnaître leur union grâce au Pacte Civil de Solidarité couramment nommé pacs. C'est ainsi que depuis fin 1999, des couples « se pacent », il s'agit d'un homme et d'une femme ou de personnes de même sexe, ce que ne permet pas le traditionnel mariage. Enregistré au tribunal d'instance, le pacs, présente une souplesse supérieure à celle du mariage en cas de désunion. La procédure de dissolution se fait par simple déclaration auprès du greffe du tribunal, la rupture du contrat est donc quasiment immédiate et n'engendre aucun frais de procédure.

## LE PACS EN PLEIN ESSOR

Un peu moins de 22 100 pacs ont été conclus dans la région entre 1999 et 2007. Les Nordistes ne se sont pas rués sur le pacs dès sa création, mais ils l'ont maintenant adopté. En 2000, première année pleine, les pacs conclus dans la région ne représentaient que 4,2% des pacs de France. En 2007, ils en constituent 6,5%, soit une part quasi-équivalente à celle de la population. En l'espace de 8 ans, le nombre de pacs signés dans la région a été multiplié par près de sept. En effet, moins de mille pacs en 2000 contre près de 6 700 en 2007. La région affiche ainsi la plus forte progression régionale. Comme ailleurs, l'évolution a marqué le pas en 2005, année de rapprochement des régimes fiscaux des couples mariés et pacés, leur permettant une déclaration de revenus commune dès la première année alors qu'avant, il fallait attendre trois ans

.

## UNE FORME D'UNION ADOPTÉE PAR LES COUPLES MIXTES

Au départ assez parisien et porté par les milieux homosexuels, le pacs s'est depuis répandu et diffusé parmi les couples hétérosexuels. Instauré fin 1999, le pacs démarrait très fort avec 6 000 pacs (dont 30% en Île-de-France) pour le seul mois de décembre, il s'agissait alors dans 42% des cas de couples homosexuels. Aujourd'hui, ces derniers représentent moins d'un pacs sur dix .

Dans la région, le phénomène est identique : le pacs semble être devenu une véritable alternative pour les couples mixtes. Ainsi, en 2000, pour 1 pacs conclu 24 mariages étaient célébrés, ce rapport n'est plus que de 1 à 3 aujourd'hui. En sommant les mariages et les pacs de couples mixtes, le nombre global de couples liés par un contrat n'a pas chuté entre 2000 et 2006.

Parmi les pacés de sexe identique, les couples formés de deux hommes prédominent : 59% depuis 1999, c'est un peu moins qu'au plan national (63%).

De même que le type de couple a évolué au fil du temps, l'âge des pacés a varié. Les pacés de la première heure avaient en moyenne 35 ans. Cette moyenne est

ensuite descendue jusqu'à 29 ans et demi en 2004 pour revenir à 30 ans en 2006 se rapprochant ainsi des âges des mariés.

En 2006, pour les pacs homme-femme, les âges moyens à la signature, comme les écarts d'âge entre hommes et femmes sont proches de ceux des mariés. En revanche, les couples de même sexe sont plus vieux, âgés de 35 ans en moyenne pour les hommes et 36 pour les femmes. Comme pour les mariages, les âges sont inférieurs dans la région par rapport à la moyenne nationale.

Il en va des pacs comme des mariages : cela ne dure pas forcément toute la vie. Ainsi de 1999 à 2006, 11% des pacs ont été dissous, contre 13% en moyenne nationale. Cependant, rompre un pacs ne conduit pas forcément à une désunion puisque plus de 15% sont suivis d'un mariage.

Si la vie des Nordistes a été ponctuée pour les uns de naissances ou de mariages, pour d'autres, elle s'est arrêtée.

## NOMBRE DE DÉCÈS STABLE PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

En 2007, le nombre de personnes décédées dans la région est provisoirement estimé à 35 400, soit pratiquement autant qu'en 2006. Compte tenu du nombre important des naissances, le solde naturel s'établit ainsi aux environs de + 20 700 personnes au cours de l'année. L'évolution de la population ne se résume toutefois pas à cet aspect car les migrations jouent à l'inverse. En effet, les départs étant plus nombreux que les installations, le solde migratoire tend plutôt à faire baisser la population régionale. Pour le moment le solde naturel reste supérieur mais avec l'arrivée de générations nombreuses aux grands âges, cette situation ne devrait pas durer.

## MORTALITÉ INFANTILE PROCHE DE LA MOYENNE NATIONALE

De 2004 à 2006 le taux de mortalité infantile atteint 3,8‰ dans la région, soit deux dixièmes de plus que la moyenne nationale. La région ne se classe toutefois pas parmi les régions les plus touchées. En effet, à l'Est de la France, l'Alsace et la Lorraine présentent des taux de l'ordre de 4,5‰.

L'ensemble des Français présente une espérance de vie supérieure aux moyennes européennes. Selon les conditions de mortalité de 2007, à la naissance, les Français peuvent espérer vivre 77 ans et les Françaises 84 ans. L'écart s'avère important puisque les hommes bénéficient d'un bonus de 6 ans par rapport aux Européens et les femmes de 5 ans. Le Nord-Pas-de-Calais, bien qu'au-dessus des moyennes européennes, se distingue du niveau national. En effet, la région affiche de longue date des espérances de vie réduites par rapport à la moyenne française. Même si, ici comme ailleurs, des

progrès sont enregistrés (en dix ans, gain d'environ 3 ans pour les hommes et 1 an et demi pour les femmes), l'espérance de vie des Nordistes ne rejoint pas celle des Français. La position de la région est la moins favorable avec un décalage de l'ordre de trois ans pour les hommes et 2 pour les femmes.

Les raisons qui expliquent un tel décalage sont sans doute multiples. Le niveau d'études, les catégories sociales peuvent sembler moins propices. Au niveau environnemental, la densité industrielle ou le niveau de pollution peuvent aussi être

mis en avant. Mais des habitudes de vie comme les pratiques alimentaire et sportive ou encore les comportements médicaux, contribuent également à la faible espérance de vie régionale. Les données de l'Inserm analysant les causes médicales de décès pointent d'ailleurs pour la région une nette sur-représentation des décès liés à l'alcoolisme et aux maladies de l'appareil digestif concernant les deux sexes ainsi que ceux faisant suite à une maladie respiratoire pour les hommes.

## POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

### Définitions :

Taux de mortalité infantile : rapport entre le nombre d'enfants décédés à moins d'un an et l'ensemble des enfants nés vivants.

### Sources :

Les naissances, mariages et décès font l'objet de déclarations en mairie et sont du ressort des services de l'État Civil. Les actes de naissance sont traités très rapidement, toutes les informations relatives aux naissances de 2007 sont donc disponibles. En revanche, pour les mariages et les décès les transmissions peuvent être moins rapides, de sorte que pour des mariages et décès, les dernières données disponibles permettant l'étude des caractéristiques portent sur l'année 2006.

Les pacs comme les divorces ne sont pas enregistrés en mairie mais auprès des tribunaux d'instance. Ils relèvent donc du Ministère de la Justice.

### Pour en savoir plus

- Enquêtes annuelles de recensement : les résultats régionaux s'enrichissent - Insee Nord-Pas-de-Calais - Pages Profils n°30, janvier 2008
- Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 : zoom sur les ménages et leurs logements - Insee Nord-Pas-de-Calais - Page Profils n°31, janvier 2008
- Bilan démographique 2007 - Des naissances toujours très nombreuses - Insee - Insee Première n°1170, janvier 2008
- Le pacte civil de solidarité : une forme d'union qui se banalise - Ministère de la Justice - Infostat Justice n°97, octobre 2007

### Sites Internet

@ [www.insee.fr](http://www.insee.fr), thème population

Directeur de la publication : Jean-Jacques MALPOT  
Service Administration des Ressources : Ariel PÉCHER  
Service Études Diffusion : Aurélien DAUBAIRE  
Service Statistique : Jean-Christophe FANOUILLET  
Rédacteur en chef : Jean-Luc VAN GHÉLUWE  
Responsable Fabrication : Christian DE RUYCK

Graphistes : Fabrice CARLIER, Annick CEUGNIEZ, Claude VISAYZE

Vente : par correspondance CNGP-Insee BP402 80004 AMIENS CEDEX ou via Internet : [www.webcommerce.insee.fr](http://www.webcommerce.insee.fr) - Tél. : 03 22 97 31 70

CPPAD en cours - ISSN : 1774-7562 - Dépôt légal Septembre 2008 - © Insee 2008 - Code Sage PRO084520

Imprimerie : BV Impression - 38, rue Maurice Sarraut - 59200 TOURCOING - Tél. : 03 20 88 05 55 - Courriel : [bvimpression@nordnet.fr](mailto:bvimpression@nordnet.fr)